

LES DÉCISIONS DU CONSEIL

— EN BREF —

Lors de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 27 mars 2018, tenue au centre administratif de la Commission scolaire, le Conseil des commissaires a :

Reconnu l'implication, l'engagement et le dévouement de Monsieur Martin Nadeau, Coordonnateur du programme d'éducation internationale des écoles L'Envolée et Joseph-Hermas-Leclerc ;

Adopté la nouvelle division des secteurs scolaires pour les municipalités de Granby et de Saint-Alphonse-de-Granby présentées par le directeur du Service des technologies de l'information et de l'organisation scolaire en vue d'une application pour l'année scolaire 2019-2020 telle que déposée ;

Nommé les délégués à l'assemblée générale 2018 de la Fédération des commissions scolaires du Québec avec mandat de parler pour et au nom de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs ;

Permit l'utilisation du nom Wilfrid-Léger, aux fondateurs, en référence à l'école secondaire de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs, tant et aussi longtemps que les activités de la Fondation respectent les politiques et encadrements de l'organisation ;

Autorisé l'appel d'offres et la composition d'un comité de sélection pour l'octroi d'un contrat de service pour la mise à jour du site Web ;

Octroyé à la firme Xittel Télécommunications Inc. de Trois-Rivières le contrat de service pour l'inspection et l'entretien du réseau de fibre optique du regroupement des partenaires de la Phase 1 pour une durée de cinq (5) ans en date du 1er septembre 2016;

Octroyé à la firme Infrastructel Inc. de Longueuil le contrat de service pour l'inspection et l'entretien du réseau de fibre optique du regroupement des partenaires de la phase 2 pour une durée de 4 ans en date du 1er juillet 2017.

Le Conseil exécutif de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs a :

- Octroyé à l'entrepreneur Le Groupe Ultra de Granby, le contrat de construction pour effectuer les travaux de maçonnerie au Centre régional intégré de formation, pavillon Saint-Benoit ;
- Octroyé à l'entrepreneur Comco Entrepreneurs en bâtiment de Sherbrooke, le contrat de construction pour la mise aux normes du gymnase et de la toilette adaptée à l'école de l'Étincelle, pavillon Saint-Luc ;
- Autorisé la Commission scolaire du Val-des-Cerfs à participer au regroupement d'achats pour l'achat de mobilier scolaire, de filtres à air et d'élimination de matières résiduelles dangereuses pour une durée maximale de trois (3) ans